

SECONDE (Nature-Jardin-Paysage-Forêt)

BAC PROFESSIONNEL Aménagements Paysagers

Deux statuts : Apprentissage ou Formation Initiale

Objectifs :

- ✓ Former des ouvriers hautement qualifiés ou de futurs chefs d'entreprises capables d'assumer des responsabilités professionnelles.
- ✓ Permettre aux jeunes d'acquérir des connaissances générales, économiques et sociales.
- ✓ Apprendre aux jeunes de travailler dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Contenu (Seconde) :

✓ Enseignement général :

EG1 Français	3h00	EG3 Education Physique et Sportive	3h00
EG1 Education Socioculturelle	1h50	EG3 Biologie	0h50
EG1 Histoire Géographie	1h50	EG4 Mathématiques	3h00
EG1 Sciences économiques	1h50	EG4 Physique Chimie	1h50
		EG4 Informatique	1h50
EG2 Langue Vivante	2h50		

✓ Enseignement professionnel :

EP1 Sciences et techniques des aménagements	2h00	EP2 Sciences et techniques des aménagements	2h00
EP1 Biologie et Ecologie	2h00	EP2 Sciences et techniques des agroéquipement	2h30
EP3 Sciences et techniques des aménagements	4h00		

✓ Enseignement à l'initiative de l'établissement :

Développement durable / Suivi / Soutien	3h00
---	------

Admission :

- Après
- ✓ Une 3^{ème} générale ou une 3^{ème} de l'Enseignement Agricole
 - ✓ Un CAPA
 - ✓ Une seconde générale

Dans tous les cas, satisfaire à l'entretien d'entrée (motivation du jeune, résultats scolaires...)

Déroulement :

Durant 3 années selon un planning établi entre le maître de stage (ou d'apprentissage) et la Maison Familiale

- ✓ Formation professionnelle (50%) et générale (50%) à l'établissement (53 semaines)
- ✓ Formation en Entreprise

	FORMATION	STATUT	EXAMEN
1 ^{ère} Année	Seconde Professionnelle NJPF	Apprenti(e) ou stagiaire	
2 ^{ème} Année	1 ^{ère} Bac Pro Aménagements Paysagers		Obtention du BEPA Travaux Paysagers en fin de 1ère
3 ^{ème} Année	Terminale Bac Pro Aménagements Paysagers		BAC PRO



MAISON FAMILIALE RURALE – ANTENNE CFA
36 rue des forges – BP 24 – 79700 MAULÉON

☎ 05.49.81.40.55 – ☎ 05.49.81.79.00

E-Mail : mfr.mauleon@mfr.asso.fr – Web : www.mauleon.mfr.fr
Etablissement d'Enseignement sous contrat d'association avec l'Etat

Validation :

- ✓ BEPA Travaux Paysagers validé par CCF (Contrôle Continu en cours de Formation) en fin de 1^{ère} année de Bac Pro : 7 épreuves en CCF (3 CCF en modules généraux et 4 CCF en modules professionnels).
- ✓ BAC PRO Aménagements Paysagers : Epreuves CCF (16) + Epreuves terminales (5)

Contenu (Première & Terminale):

✓ **Enseignement général :**

Français – Education socioculturelle – Histoire Géographie	6h30	Mathématiques – Physique – Chimie – Biologie – Ecologie – Informatique	6h00
Langue Vivante	2h00	EPS	2h00

✓ **Enseignement professionnel :**

Contexte des chantiers d'aménagement	1h30	Organisation d'un chantier d'aménagement paysager	2h00
Dimensions écologique, sociale économique et culturelle des Travaux Paysagers	3h00	Techniques paysagères : le minéral	2h00
Utilisation des agroéquipements	1h30	Techniques paysagères : le végétal	3h30
Module d'Adaptation Professionnelle	2h00		

✓ **Enseignement à l'initiative de l'établissement :**

Voyage, suivi, correction études	3h00
----------------------------------	------

Débouchés :

✓ **Secteur :**

L'activité pourra s'exercer dans les entreprises de paysage, les services espaces verts des villes, collectivités...

✓ **Emploi :**

Le titulaire du Bac Pro pourra occuper un poste d'ouvrier hautement qualifié ou de chef d'entreprise dans le secteur d'activité.

Le niveau IV donne la capacité professionnelle nécessaire à la création d'entreprise.

✓ **Poursuite d'études :**

Le titulaire du diplôme peut poursuivre ses études vers un CS Maçonnerie paysagère et élagage, un BTS ou un DUT

Rémunération des apprentis :

Ancienneté - Age	15-17 ans	18-20 ans	21 ans et +
1 ^{ère} année	25% du SMIC ¹	41% du SMIC	53% du SMIC
2 ^{ème} année	37% du SMIC	49% du SMIC	61% du SMIC
3 ^{ème} année	53% du SMIC	65% du SMIC	78% du SMIC

¹ SMIC au 01/01/2012: 9.22 €/heure

Aides possibles :

- ✓ Pour les apprentis : Aide Conseil Régional THR
(Transport : indemnités en fonction de la distance domicile/école - Hébergement : 4,00 € / nuitée - Restauration : 1,00 €/repas)
- ✓ Pour les stagiaires : Bourses nationales d'études (selon les revenus)
- ✓ Equipement professionnel et manuels scolaires (Aide Région Poitou-Charentes)

Accueil à la Maison Familiale :

- ✓ En classe de Seconde : internat
- ✓ En classes de 1^{ère} et Terminale/Apprentissage : possibilité pour le jeune d'être interne ou demi-pensionnaire



MAISON FAMILIALE RURALE – ANTENNE CFA

36 rue des forges – BP 24 – 79700 MAULÉON

☎ 05.49.81.40.55 – ☎ 05.49.81.79.00

E-Mail : mfr.mauleon@mfr.asso.fr – Web : www.mauleon.mfr.fr

Etablissement d'Enseignement sous contrat d'association avec l'Etat